

Chambéry, le 28 mai 2021

**AVIS A LA BATELLERIE
N° 11/2021**

(articles L*4241-3, R*4241-26, D*4411-3, A*4241-26 du code des Transports)

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers
du lac du Bourget sont avertis de l'événement suivant :

Manifestation nautique

« Coupe Atelier de la Voile - 5A »

CNVA - 20 bateaux

Dimanche 30 mai 2021, à partir de 9h

Arrêté Préfectoral n° DCL/BRGT/A2021-105

(plan en annexe)

COMMUNES DE AIX LES BAINS – TRESSERVE – BOURDEAU – LA CHAPELLE DU
MONT DU CHAT

COMMENTAIRES :

Le CNVA organise une régates de 20 bateaux selon le parcours joint en annexe.

1. **La plus grande prudence est requise aux abords du périmètre de course défini en annexe. Pour rappel, une inter-distance de 100m entre chaque bateau est exigée (art. 5.2- Interdistances du RPPN sur le lac du Bourget).**
2. **Les activités de baignade, de pêche en statique et de pêche aux engins sont interdites dans la zone de course pendant l'épreuve.**

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le directeur départemental des territoires
Le chef de l'unité Environnement et Cadre de Vie



Frédéric LANFREY

DESTINATAIRES¹

- Mairie de AIX LES BAINS
- Mairie de TRESSERVE
- Mairie de BOURDEAU
- Mairie de LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT

- C.A. Grand Lac : pour affichage dans les ports
- Brigade Nautique de l'Intérieur à Aix les Bains
- SDIS
- Pêcheurs professionnels du lac du Bourget
- AAPPMA Chambéry
- AAPPMA Aix les Bains
- YCBL
- CNVA
- FFESSM 73
- USMB – département STAPS
- Club des Plaisanciers

¹Retrouvez tous les avis à batellerie :

x sur le site internet de la DDT de la Savoie :

Démarches administratives > Occupation domaniale et navigation - Lac du Bourget et canal de Savières > calendrier des manifestations et mesures temporaires

OU

x *en faisant une recherche sur internet « calendrier manifestations canal de Savières » ou « calendrier manifestations lac du Bourget » puis cliquez sur le bouton « calendrier des manifestations et mesures temporaires ».*

Annexe à AB 11/21- plan du parcours

